

PROCÈS VERBAL du 1^{er} Juin 2023 à 18h30

MM Nathalie DURAND Gilles MORGUE, Didier CASSAN, Patrick LEPETIT, Patrice TARDY-JEUNOT, Gérard ROUSSET, Claude EPARVIER, Myriam PINAZ, Marion DERLON, Emmanuelle BONNET, Nadège SIBEUD, Gérard VALLET.

Absents : Béatrice CREPISSON, Lilian ROBIN, Céline DURAND

Secrétaire de séance : Nadège SIBEUD

Pouvoirs : Béatrice CREPISSON à Nathalie DURAND, Céline DURAND à Gilles MORGUE.

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 30 mars 2023 : **Votants : 14, Pour : 14**

1 - Délibérations :

Nomination d'un référent déontologique pour les élus : L'article L1111-1-1 du code général des collectivités territoriales permet à tout élu local de consulter un référent déontologique chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local. Il impose, à partir du 1^{er} juin 2023 à toutes collectivités territoriales de désigner un référent déontologique par délibération. LE CDG 26 a mutualisé le référent déontologique pour les élus avec le CDG 69. L'adhésion à ce service est facturé 100 € par an et 106 € lors d'une consultation

Votants : 14, Pour : 14

Création d'un emploi au grade d'adjoint administratif 1^{ère} classe : Un avancement de grade est proposé à un agent, le conseil municipal doit délibérer afin d'ouvrir le poste correspondant au grade.

Votants : 14, Pour : 14

Occupation du domaine public par une terrasse (Café du lac) : Mme le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 24 juillet 2017 instaurant une redevance d'occupation du domaine public, puisque la terrasse est installée sur une parcelle communale. Après discussion, Mme le Maire soumet au vote :

Gérard VALLET ne prend pas part au vote.

Augmentation de 10 centimes

Votants : 13 Pour : 2

Pas d'augmentation

Votants : 13 Pour : 11

Décisions modificatives : Changement de nomenclature comptable au 01/01/2024, avec le passage en M57. Pour se préparer, l'inventaire communal doit être mis à jour et certains biens de l'inventaire communal doivent être réformés. Pour sortir ces biens de l'inventaire communal, il y a lieu de passer des écritures de cessions, ces écritures n'étant pas prévues au budget, il faut prévoir d'ouvrir des crédits en dépenses et en recettes, il s'agit d'écritures d'ordre budgétaires.

204412/041 et 2111/041

Votants : 14, Pour : 14

2 - Point sur les dossiers en cours :

Centre village : Présentation du power-point diffusé lors du dernier COPIL du 25 avril. Didier CASSAN s'est renseigné au sujet du jardin de M. STUHLIK, celui-ci n'est pas vendeur pour l'instant. L'objectif de la réunion était de connaître les scénarii relatifs à la salle des fêtes et surtout le bilan financier de cette opération. Nadège SIBEUD rappelle que le prévisionnel peut être phasé. Une présentation du réaménagement de la rue des sources est ensuite évoquée, avec la mise en place d'un cheminement piéton et l'ouverture sur le parc. La commune peut prétendre de 70 à 80 % de subvention. La communauté de communes préconise de contacter le CAUE pour établir le cahier des charges, après discussion le conseil municipal est favorable pour solliciter le CAUE. Une rencontre avec l'ABF, la communauté de communes et les élus est prévue le 28 juin 2023.

Plan Communal de Sauvegarde : Didier CASSAN présente le travail réalisé pour la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde et notamment le découpage par quartier de la commune, et les actions à mener en cas de crise. Mme SIBEUD indique qu'il faut rajouter le club informatique et la Mairie en qualité d'ERP. Mme le Maire propose d'organiser une réunion spécifique.

Sacristie : La DRAC nous fait parvenir un courrier nous prévenant que l'INRAP va engager des fouilles archéologiques autour de la sacristie, retardant ainsi le début du chantier.

Prieuré : Réunion avec les amis du Prieuré, le vicaire et la commune, plusieurs dates de réunions sont proposées. Madame le Maire expose les conditions de la reprise, après discussion, le Conseil municipal ne souhaite pas engager la commune financièrement pour les générations futures.

La commune maintient sa proposition initiale à savoir la reprise à l'euro symbolique et la réalisation des travaux, sous couvert de subvention, et n'acceptera aucune autre condition.

Panneau d'affichage à l'entrée du parc : La communauté de communes propose le changement du panneau d'affichage, Mme le Maire doit vérifier si c'est nécessaire.

3 - Questions diverses

Fête de la truite : Elus présents pour la fête de la truite : Marion DERLON et Emmanuelle BONNET pour le service, Gilles MORGUE pour la cuisine, Claude EPARVIER, Patrice TARDY-JEUNOT, Myriam PINAZ aidera le Comité d'Animation.

Eau Cimetière : Gérard VALLET demande si l'on peut mettre un tuyau au cimetière, Mme le Maire répond qu'il y a déjà un point d'eau.

Réclamation : Emmanuelle BONNET signale qu'une personne a tondu un terrain sans se présenter auprès du propriétaire.

La séance est levée à 20 h 30.